



Paris, le 10 Novembre 1959

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

5, rue Descartes - PARIS V^o

•••••

Caisse des Elèves

DANTon 38-29

Monsieur et Cher Camarade,

L'année dernière, la Caisse des Elèves avait présenté aux deux promotions le résultat d'une enquête générale sur les "Bottes". Nous nous proposons cette année de mettre à jour, s'il en est besoin, et surtout de compléter ce rapport. Nous avons donc pensé faire appel à vous pour tenter de savoir ce qu'est la carrière d'un Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Ce n'est pas un exposé très général que nous aimerions avoir, mais plutôt des renseignements sur les fonctions que vous avez remplies depuis votre entrée dans le Corps. Votre travail, les facilités de détachement et de "pantoufle", votre opinion d'ensemble sur le Corps, son évolution probable ...: tels sont les points qui nous intéressent particulièrement.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le caractère personnel de cette enquête, à l'usage exclusif des élèves, et dont les résultats seront présentés sous un jour anonyme.

En espérant que notre demande ne vous importunera pas trop, nous vous prions d'agréer, Monsieur et Cher Camarade, l'expression de nos sentiments respectueux

Pour les Caissiers des Elèves

Gérard COUZY (58)

E.P., Casert 431

5 Décembre 1959

Mon Cher Camarade,

Votre lettre du 10 Novembre m'est parvenue avec un gros retard. Loin de m'importuner, elle me flatte et même m'honore, mais je me demande si vous avez bien choisi votre consultant car ma carrière n'est pas celle d'un Ingénieur des Ponts et Chaussées normal.

Elle se divise en quatre parties :

Au retour de la guerre 1914-1918, et après mon passage à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole des Ponts et Chaussées, je pars pour sept années en Afrique : quatre à Madagascar et trois en Ethiopie où je suis détaché par le Ministère des Affaires Etrangères comme Conseiller du Gouvernement Ethiopien.

Ensuite je reviens en France où je prends, en 1934, pour deux années, un poste au Conseil Général des Ponts et Chaussées et, en 1936, celui d'Ingénieur ordinaire des Ponts à Soissons.

La guerre éclate, je suis mobilisé, reviens en 1940 et suis nommé sur place Ingénieur en Chef en Janvier 1941. Là commence la partie exceptionnelle de ma vie et mon activité de Résistant me fait attribuer à la Libération les fonctions de Commissaire de la République de Laon-St-Quentin jusqu'à la suppression de cet organisme le 31 Mars 1946, puis, du 1er Juin 1946 au 1er Juillet 1952, celles de Gouverneur du Pays de Bade.

Monsieur Gérard COUZY
E.P. Casert 431
Ecole Polytechnique
5, Rue Descartes
PARIS - 5^{ème}

./.

Ces deux fonctions étaient de grand intérêt puisqu'elles me donnaient une autorité considérable sur des collectivités très importantes : 1.650.000 habitants dans le premier cas, 1.300.000 habitants dans le second, mais on ne peut les considérer comme une partie normale de la carrière d'un membre du Corps.

Au retour d'Allemagne, en 1952, je suis affecté au Ministère des Travaux Publics où j'occupe divers postes, puis détaché à Monaco, où je me trouve depuis le 1er Octobre 1955, pour remplir les fonctions de Conseiller de Gouvernement pour les Travaux Publics. Malgré les faibles dimensions du pays, ce poste est important : il comporte entre autres travaux la construction en cours d'un tunnel ferroviaire de 3 km 100.

Vous pouvez juger, à cette simple énumération, que je n'ai pas été gêné pour me faire détacher dans les postes les plus divers au cours de ma carrière. Par contre, au retour de ces détachements, la réintégration dans le Corps n'est pas toujours facile, les postes les plus intéressants étant naturellement occupés et leurs titulaires les gardent contre les intrusions des nouveaux venus.

Quant à la notion de "pantoufle", je crois qu'elle a évolué depuis le temps lointain où j'étais sur vos bancs, la multiplication des sociétés d'économie mixte a remplacé dans bien des cas la recherche comme "pantoufle" d'un poste très lucratif par celle d'une fonction intermédiaire entre celle du fonctionnaire et celle de l'homme d'affaires. Cette tendance s'accentuera je le crois. Il est probable que l'évolution de l'économie française provoquera, sinon des nationalisations en plus grand nombre, du moins des interventions plus nombreuses de l'Etat dans la vue économique.

Mon opinion d'ensemble sur le Corps est qu'il jouit d'une haute réputation technique, réputation qui se maintiendra si, comme je le crois, la cote de l'Ecole Polytechnique ne baisse pas et si, ce dont je suis moins sûr, le nombre des "bottes" offert à la sortie n'augmente pas exagérément.

Pour l'instant, j'ai l'impression que la réputation du Corps des Ponts et Chaussées est grande.

Pour ma part, je pense qu'il se tient un

peu trop à l'écart de la vie du pays; ses membres ont une tendance à se complaire dans leur supériorité et traiter avec désinvolture, sinon mépris, les gens de l'extérieur.

Est-il opportun de défendre le particularisme d'une caste quelle qu'elle soit dans la société actuelle ?

Vous me demandez quelle est, à mon avis, l'évolution probable du Corps. Je constate, depuis quelques années, une tendance chez lui, au moins dans sa partie la plus importante restée au service de l'Etat, à essaimer dans la plupart des ministères. Je m'en félicite pour son avenir et son renom; des éléments qui sont en moyenne valables ne peuvent que répandre sur l'ensemble une opinion favorable.

Encouragerai-je un jeune polytechnicien classé dans la "Botte" à choisir les Ponts et Chaussées ? Oui, parce que les connaissances scientifiques d'un Ingénieur des Ponts et Chaussées à la fin de ses études lui permettent de réussir dans des branches scientifiques très diverses, dont certaines seront au premier rang dans l'avenir. Quelles seront-elles ? Vous conviendrez avec moi qu'il est difficile de se prononcer dans l'évolution d'une rapidité infernale de notre époque.

Veillez agréer, Mon Cher Camarade, l'assurance de ma considération très distinguée.

P. PENE.